brutes de la dernière réunion sont, cette fois, restés chez eux.

Les citoyens Sever, Deverney et Inghels ont été reconduits à la gare par plus de cent camarades au chant de l'Internationale. A. I.

ROUBAIX

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi, après-midi, chez le nommé Séraphin Caudde, blanchisseur, demeurant rue de la Planche Trouée, cour Léopold Florin.

Pour sécher du linge, on avait activé le feu dans une chambre. Quand on revint quelques heures après, une grande partie du linge était brûlé.

Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont évalués à 100 fr. pour M. Caudde et à 15 fr. pour le propriétaire.

Trouvaille

Hier matin, un manchon en fourrure a été trouvé dans la Grande-Rue.

Le réclamer chez M. Naytens-Fauveau, tailleur, Grande-Rue, 89.

Concert à la Mairie

Voici le programme du concert public et gratuit qui aura lieu lundi, de 8 à 9 h. 1/2 du soir, dans la grande salle des fêtes de la mairie :

1re partie — L'Union des Travailleurs. — 1° Le Chant des Druides, par l'Union des Travailleurs — 2° Lakmé (air des Bijoux), par M. G. Seelbert. — 3° Le Roi des Mondes, par l'Union des Travailleurs. — 6. Les Pêcheurs de Perles (duo), par XX..

2e partie — L'*Avenir*.— 1. Les enfants des montagnes, chœur, de Saintis, par l'Avenir. 2. Vision d'Hérodiade, de Massenet, par M. Charles Hache. — 3. L'Orphéon, c'est le peuple, chœur, de Saintis, par l'Avenir. — 4. Chansonnettes, par M. Maurice.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une belle partie de coqs a eu lieu Dimanche chez M. Félicien Descamps, rue du Tilleul, on jouait un 3/5 pour 25 francs contre *Mathon*. Descamps a gagné la 1re et perdu la 2e et 3e paires.

La partie qui était engagée dimanche chez Savary rue du Tilleul, n'a pu avoir lieu, Mortier n'ayant pas fourni de coqs

— Les habitués étaient nombreux, dimanche, chez M. Danneels, à l'Abondance, rue de Mouveaux. Il s'agissait d'un 3/5 pour 50 fr. avec paires de plaisir à 10 fr. contre les Sans-Pareil de chez Deboeuf de la Broche de Bois. Danneels a gagné les 2e et 3e paires et perdu la 1re paire.

Beaucoup de monde. Nombreux paris de part et d'autre.

— Mercredi 10 mars, 2/3 pour 50 francs à l'Enflé, rue de Blanchemaille, contre les bouviers de l'abattoir de Roubaix. — Tous poulets.

— C'est dimanche qu'a eu lieu, à l'Enflé, rue de Blanchemaille, devant une nombreuse assistance, la belle partie morte. 3 de 5 pour 100 francs, contre les deux sociétés De Jorde, de Knim, et Louis Lemaire, d'Antoing (Belgique). Voici les résultats de cette partie : l'Enflé a gagné les 1re et 3e et perdu la 2e paire.

— Beaucoup d'amateurs dimanche après-midi, chez M. Demarle, rue du Tilleul, pour assister à la partie engagée entre M. J. Bto Peut. Delmire a perdu la 1re et gagné les 2e et 3e paires. Nombreux paris.

— Une nombreuse société se trouvait dimanche chez Henri Noppe, au Bon Vivant, angle des rues des Champs et de l'Espérance pour suivre la belle partie qui se jouait contre le Dragon français : il s'agissait d'un 2/3 pour 50 fr. Le Bon Vivant a gagné les trois paires. Les paris ont été nombreux.

— Un important concours, auquel ont pris part douze Sociétés a eu lieu Dimanche chez M. Bonenfant à l'estaminet du Pont des Arts, organisé par la Société le Pont des Arts. Un nombreux public assistait avec intérêt à ce concours : aussi de très bons coqs se sont trouvés en présence.

Les paris ont été très nombreux

Voici les résultats de ce concours : La 1re paire a été gagnée par Romel ; la 2e par Vanmansart ; la 3e par Petit ; la 4e par Herbaut

Les deux autres paires n'ont pas décidé.

— La partie de coqs qui se jouait dimanche chez M. Dambrin, rue du Maubeuge, avait attiré beaucoup d'amateurs. On jouait un 1/2 mort pour 20 francs contre la société de chez Mondet. En voici les résultats : Dambrin a perdu les trois paires Nombreux paris.

— Lundi 8 mars 2 de 3 morts pour 50 fr. Entrée du parc au gagnant, chez le gros Pierre, rue du Moulin. La société de chez Pierre d'Hérimiez, Henri Lefebvre, et les Boulangers, contre la société de chez Dambrin.

— Lundi 8 mars, chez H. Delbeck, au Maréchal de Coyghem, Grande Rue, 3 de 5 pour 100 fr. avec paires de plaisir à 20 fr. contre le Bon Vivant. Mise au parc à 4 heures 1/2

— A 7 heures, même local, 2/3 pour 30 fr., contre la société du Prado, boulevard de Beaurepaire.

— Lundi, à 6 h. 1/2, chez Dussart, rue du Tilleul, attaque d'un 3/5 contre le Gros Caillou. Pesage dimanche 14 mars au Gros Caillou. Mise au parc à 6 heures.

Communications diverses

ROUBAIX. — La Chambre syndicale des Marchands de journaux de Roubaix et environs, invite tous les vendeurs à assister à la réunion qui aura lieu le mardi 9 mars à 4 heures du soir chez M. Florimond Dujardin, estaminet du Plat d'Or, Grande-Place, 9. Urgent.

— La chambre syndicale des ouvriers peintres et similaires de Roubaix se réunira en assemblée extraordinaire le Mercredi 10 mars à 7 heures du soir, salle Delitte, boulevard de Belfort. Urgent.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Jeudi 11 mars, spectacle exceptionnel, à la demande générale, l'immense succès : LES 28 JOURS DE CLAIRETTE, opérette militaire à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux. Le spectacle commencera par UNE TASSE DE THÉ, comédie en 1 acte.

Bureau à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

Grand théâtre de Roubaix. — Jeudi 11 mars 1897, soirée de gala. Clôture de la saison lyrique, au bénéfice de Mme Kérive, MM. Carroul et Mazz, de MM. et Mmes de chœurs. — PATRIE, grand opéra en 5 actes et 6 tableaux, paroles de MM. Victorien Sardou et Louis Gallet, musique de E. Paladilhe.

Nouveau dénouement d'après les indications des auteurs.

Au deuxième acte : Grand ballet des nations.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Union Electorale Républicaine Socialiste

Les secrétaires des 4e, 8e, 10e et 12e section de l'Union électorale républicaine socialiste sont priés de convoquer leurs membres en leurs locaux respectifs, le plus tôt possible, et d'en avertir le délégué général le citoyen Catrice qui tient à leur disposition timbres, convocations et bandes.

Un membre du comité exécutif viendra expliquer la nouvelle organisation.

Les secrétaires des autres sections qui n'ont pas encore les timbres de cotisation sont priés de les réclamer le plus tôt possible.

Tickets de la Verrerie ouvrière

Les détenteurs des carnets de tickets de la Verrerie ouvrière sont priés de venir régler au citoyen Catrice, le plus tôt possible, les comptes devant être arrêtés définitivement pour le 15 mars prochain.

Mouvement ouvrier

ROUBAIX. — Réunion du groupe l'Escoubade Blanche, lundi 8 mars, à 7 heures du soir, chez Roger.

— Réunion du groupe le Réveil socialiste mercredi 10 mars, à 8 h. 1/2 du soir, chez Clabaut, rue du Tilleul.

Vous ne tousserez plus

Si pour calmer ces quintes d'irritation, de rhume ou de bronchite, vous employez le SIROP de LORET ; vous êtes oppressés, vous avez de la grippe, de la fièvre, et vous toussez ! n'hésitez pas ; si vous voulez éviter que la maladie s'aggrave, prenez le SIROP de LORET. C'est le spécifique sans égal, le calmant par excellence des voies respiratoires. 1/2 fl. 1 fr. 75. Ent. 3 fr.

Pharmacies Cosme, à Lille ; Sabin-Boulez, à Valenciennes ; Duplanty, à Tourcoing et Baggio, à Dunkerque.

TOURCOING

La grève de chez Masure

Aucun changement n'est intervenu dans la situation des ouvriers grévistes de la maison Masure.

Samedi dernier, un incident des plus drôlatiques s'est produit pendant l'entrevue entre M Masure et la délégation de ses ouvrières en grève.

Après les pourparlers d'usage, et voyant que les grévistes n'avaient nullement l'intention de se soumettre à ses caprices, M Masure qui, on le sait, ne doit rien sous le rapport du burlesque à son frère le futur député, usa d'un moyen qui, pour n'être ni efficace ni pas même persuasif, n'en est pas moins des plus nouveaux

Au moment où la délégation allait prendre congé de M Masure, une porte donnant sur le bureau s'ouvrit comme par enchantement et un bonhomme, coiffé d'un chapeau haut de forme parut dans l'entrebâillement et s'offrit aux regards étonnés des délégués grévistes.

« Je vous présente un huissier, dit Masure du ton le plus majestueux ; dès aujourd'hui, je vous préviens que vos livrets sont à votre disposition et Monsieur, ici présent prend acte de mes paroles. »

La scène était des plus drôles et les ouvriers durent faire de prodigieux efforts pour ne pas éclater de rire en voyant l'étrange mine de leur patron devant le monsieur phénomène qui, pareil à un automate restait en place et se contentait d'appuyer par des signes de tête, les paroles de « révolver-tapis ».

Il va sans dire que les menaces du patron huissier n'ont eu d'autre effet que de provoquer un fou rire parmi les grévistes.

Chacun sait, en effet, qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de ce genre d'intimidation et que la chose ne mérite même pas d'être prise au sérieux.

Sacré Révolver, va ! Il est à parier, cent contre un, que cette fois encore tu as agi d'après les recommandations de ton très catholique frère et conseiller, notre illustre adjoint aux écoles et futur député.

Et bien non, ce n'est pas encore celle-là qui fait peur aux tapissiers !

L'abbé Lemire à Tourcoing

D'après nos renseignements puisés à une source plus ou moins certaine, l'accord sera loin de régner parmi les sacristains de l'armée du Salut de Tourcoing.

C'est même, paraît-il, une division des plus profondes, quoique portant sur des questions de personnalités, qui aurait amené l'abbé Lemire à se décider à venir dimanche prochain à Tourcoing. Il s'était agi, il y a quelques semaines, de désigner le candidat aux prochaines élections législatives : plusieurs classes se trouvaient en présence ; les uns présentaient le frère Decopman, d'autres voulaient à tout prix un prêtre, l'abbé Deligne, Six, ou le révérend Vangrossenalle.

C'est à ce dernier parti que se serait arrêté l'abbé Lemire qui viendrait à Tourcoing, muni des instructions spéciales du grand chef Léo treize.

Allons, voilà Vangrosseballe lancé ! Où s'arrêtera-t-il ?

Avis

Les citoyens détenteurs de listes de protestation contre l'arrêté du maire interdisant la sortie du cortège, le jour de l'inauguration de la Coopérative, sont priés de les faire parvenir au plus vite, 18, rue de Tournay.

La Commission.

Aux ouvriers maçons

Les ouvriers maçons et manœuvres sont priés de se réunir à la coopérative, 18, rue de Tournay, mercredi prochain, 10 mars, à 6 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : formation d'un syndicat.

La commission du syndicat des maçons de Roubaix assistera à la réunion dans laquelle il sera fait une causerie sur la nécessité de l'association syndicale.

Syndicat textile

Le syndicat textile de Tourcoing se réunira dimanche 14 mars, à 5 heures du soir, en son local chez le citoyen Volt-Catteau, à la Malsence,

Assemblée générale extraordinaire

Le Parti ouvrier se réunira mercredi prochain, à 8 h. 1/2, en assemblée générale extraordinaire, à la Brasserie Sociale rue du Haze.

Ordre dujour : Congrès de Dunkerque.

Concerts et spectacles

Théâtre de Tourcoing. — Lundi 8 mars 1897, représentation extraordinaire, pour la 1re fois à Tourcoing, l'immense succès du théâtre des Folies dramatiques, LA FIANCÉE EN LOTERIE, opérette nouvelle en 3 actes.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

Verrerie de Carmaux

Les détenteurs de carnets de la verrerie ouvrière de Carmaux sont instamment priés d'opérer la rentrée des tickets non vendus mercredi prochain, à la Brasserie sociale, rue du Haze.

LILLE

AU PALAIS-RAMEAU

Concert du Sou des Ecoles laïques

Le concert organisé par le comité du Sou des Ecoles laïques a réussi au-delà de toutes les espérances.

Plus de deux mille personnes se pressaient dans le vaste hall du Palais-Rameau.

Le programme était, d'ailleurs, alléchant et composé de façon à satisfaire les plus difficiles.

C'est à nos vaillants artistes du Théâtre que le comité avait fait appel. Rendons-leur cette justice que ce n'est jamais en vain qu'on s'adresse à eux, toutes les fois qu'il s'agit d'une œuvre de bienfaisance.

Le comité s'était également assuré le concours de la musique des sapeurs-pompiers, si habilement dirigée par M. Bourelle.

Celle-ci a brillamment exécuté Mysosa, ouverture, qui a révélé les brillantes qualités de cette phalange artistique, et Hylia polka pour piston, dans laquelle M. Portaboix, soliste, nous a donné la mesure de son talent musical.

M. Montfort dans « L'Ombre » et Mlle Chambelan, dans la valse de « Mireille » ont obtenu un très vif succès. Le duo de « Don Juan » leur a valu les applaudissements enthousiastes du public.

MM. Monnier, Romain et Blondeau dans leurs monologues ont excité l'hilarité générale.

Mme Mosca a chanté, d'une façon ravissante, « les Saisons » et le « Noël pagan ».

Enfin M. Galand a détaillé avec beaucoup de goût les « Ramiers ».

Le piano d'accompagnement a été tenu avec un talent remarquable par Mme Desuiten.

Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué MM. Debierre et Hannotin, adjoints au maire, M. Minet, inspecteur primaire, etc.

Nous nous faisons un plaisir de remercier au nom des personnes qui s'intéressent à l'œuvre du Sou des Ecoles laïques, les organisateurs et les artistes qui ont contribué au succès de cette charmante fête musicale.

ARGOS.

En vue de la très prochaine Exposition des Nouveautés d'été, transformation complète des magasins et agrandissement de la plupart des rayons, aux GALERIES LILLOISES, 45, 47, 49, rue Nationale. 70

Les Sous-Officiers rengagés

Le ministre de la guerre a décidé que les sous-officiers rengagés, admis à faire valoir leurs droits à la retraite, pourront acquérir le sabre ou l'épée dont ils sont détenteurs, en en faisant la demande au ministre par la voie hiérarchique, après avis favorable de leurs chefs.

Le monument Faidherbe

Toutes les couronnes et palmes qui ornaient le socle du monument Faidherbe en ont été enlevées. Les jardiniers de la ville ont commencé autour du piédestal le jardinet qui doit le décorer.

Un nouveau confrère

Dimanche prochain, 14 mars, doit paraître le premier numéro de la *Démocratie du Nord et du Pas de Calais*, journal républicain socialiste hebdomadaire à 5 centimes.

La Démocratie sera rédigée par les citoyens Daillet, Grauwin, Pinault, Delabre, Edins, Jésupret, Bourlet, et tous les camarades de bonne volonté qui voudront bien apporter leur concours à la cause.

Les bureaux de *La Démocratie* sont chez le citoyen Daillet, 4, rue Kléber, à La Madeleine-lez-Lille.

Tous nos meilleurs souhaits à notre nouveau confrère.

Pauvre homme

Un pauvre ouvrier sans travail et sans domicile, Jean Baptiste W..., âgé de 5[illegible] ans, sortait hier matin du chauffoir de Canteleu où il avait passé la nuit. Il voulait continuer à pied sa route pour rechercher de la besogne, mais cela lui fut impossible ; il s'affaissa sur le trottoir.

M. le docteur Laurent, appelé à lui donner des soins a constaté qu'il était atteint d'une congestion pulmonaire et l'a fait transporter d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Arrestation

M. Theillard, commissaire de police, a déféré au parquet le nommé James Wright, mécanicien, demeurant rue du Pont du Lion d'Or, 11, inculpé d'outrage public à la pudeur.

Tentures : GALERIES LILLOISES

MENUS FAITS

Feu de cheminée. — Vers onze heures du matin, un feu de cheminée s'est déclaré boulevard de la Liberté, 137. Il a été éteint sans dégâts.

Sous une voiture. — Le jeune Van Baelem, âgé de 15 ans, garçon boulanger, a été renversé par son cheval, rue des Trois Couronnes. L'une des roues de sa voiture lui a passé sur le corps, mais sans lui occasionner de blessures.

Brûlée. — La servante de chez MM. Minet tailleurs, rue Faidherbe, 5, s'est brûlé la main droite assez grièvement par la chute d'une lampe à pétrole.

TRIBUNE LIBRE

Les Marchands Ambulants

Il y a quelques années, alors que M. Gérey Legrand était à la tête de l'administration municipale lilloise, un arrêté fut pris, interdisant aux marchands ambulants de stationner sur la voie publique

Cet arrêté soulevait comme bien on pense de vives protestations de la part de l'intéressante corporation des marchands ambulants.

En effet il est absolument impossible de se livrer à un commerce quelconque, si on a pas le droit de stationner pour attirer le client

Certains agents de police, comprenant cette raison ferment les yeux lorsqu'ils se trouvent en face d'une infraction à cet arrêté ; d'autres, au contraire, ne laissent passer aucune occasion — et au besoin même ils les créent — de verbaliser contre les pauvres marchands qui ont eu le malheur de faire le plus léger accroc à l'inique mesure qui nous intéresse.

Ainsi, samedi dernier, le même agent dressait, en moins d'une demi heure, dans le quartier des Halles, huit contraventions à des marchands qui, pour prendre leur repas, avaient laissé leurs voitures aux portes des estaminets dans lesquels ils se trouvaient

Tout le monde, cependant, reconnaîtra avec nous, l'impossibilité, pour les marchands ambulants, d'agir autrement

Tout le monde reconnaîtra également, qu'à l'heure du dîner on a bien même à tout autre moment, quand l'estomac crie famine, un marchand qui habite Moulins-Lille ne peut s'il se trouve à St-André, venir remiser chez lui sa voiture pour prendre ses repas. D'un autre côté, s'il n'existe pas de remise là où il se trouve il est bien forcé de la laisser dans la rue, à moins qu'on ne veuille exiger qu'il la mette dans sa poche.

C'est contre cette situation intolérable que les marchands ambulants protestent avec force. Et nous ne pouvons que nous rallier à cette protestation qui émane d'une catégorie très intéressante de citoyens.

L'arrêté qui régit en ce moment la circulation sur la voie publique, des marchands ambulants a besoin d'être modifié

Il faut que ces ouvriers de la rue, puissent se livrer à l'exercice de leur profession, sans être sans cesse en butte aux vexations de policiers plus ou moins zélés. Il ne faut pas que le fruit de leur travail soit absorbé, plus longtemps, en amendes et procès.

Les marchands ambulants ont placé leur confiance dans la nouvelle municipalité, et ils espèrent ardemment qu'il sera fait droit à leurs très légitimes revendications.

V.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CROIX

Appel aux camarades du Parti. — Les membres du Comité exécutif ont pensé qu'il était grandement nécessaire de s'occuper davantage des événements qui se passent dans les communes de Croix et de Wasquehal.

A ce sujet nous faisons appel au dévouement et à l'initiative de tous les camarades qui nous feront un sensible plaisir en nous signalant, le plus vite possible, tous les faits divers qui arriveront à leur connaissance.

Ils peuvent remettre la correspondance chez le citoyen Louis Forter, rue Holden-Brothers, où se trouve une boîte aux lettres pour le journal l'*Egalité*, le *Vrai Roubaisien*, ainsi que pour le comité exécutif.

Le secrétaire du Comité est, du reste à l'entière disposition des camarades, de 7 h. à 9 h. du soir.

Comité exécutif, (section de Croix-Wasquehal). — Le comité exécutif se réunira le Mardi 9 mars à 8 h. 1/2 du soir, en son local habituel, rue Holden Brothers, chez le citoyen L. Forter

Présence indispensable. Urgence.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Lettre ouverte à M. le Maire.* — Nous nous voyons obligés Monsieur le Maire, de vous demander pourquoi lorsqu'il s'agit de réunir le conseil municipal, vous n'agissez pas comme vos collègues des autres communes qui font afficher la date de la réunion devant la porte de la mairie.

Ne vous rappelez-vous pas que vous vous êtes vanté de n'avoir jamais cherché le huis clos depuis vingt années que vous êtes notre maire ?

Puisque vous ne craignez nullement les discussions au grand jour, nous venons vous demander de faire connaître les réunions du conseil municipal, soit par la voie de la presse, soit par l'affichage à la porte de la mairie, au moins trois jours avant la tenue de chaque séance.

Espérant que cette fois, vous voudrez voudrez bien répondre au désir d'un grand nombre de vos électeurs, nous vous prions d'agréer nos sincères civilités.

Un groupe d'électeurs.

LEZENNES. — *Parti ouvrier.* — Les citoyens désireux d'aider de toute leur énergie au bon fonctionnement du groupe du Parti ouvrier, fondé dans cette commune depuis un an, sont priés de s'adresser au citoyen A. Duriez, secrétaire du dit groupe, tous les dimanches, de deux heures à cinq heures du soir, à son domicile rue Gambetta, 7[illegible].

BAUVIN. — *Conseil municipal.* (Suite). — Il s'est glissé dans notre compte rendu paru jeudi dernier, une erreur que nous tenons à rectifier : nous avons écrit : « fournitures classiques pour les élèves indigents », alors qu'il faut lire : « pour tous les élèves des écoles communales ».

Après le vote sur les fournitures classiques, accordant le droit aux élèves des écoles dirigées par les sœur d'en prouver l'ordre du jour appelle la proposition faite par l'adjoint Six de partager le jardin de l'instituteur avec le garde-champêtre.

Sur cette question, le citoyen Béraud propose au conseil d'accorder au garde champêtre, à titre d'indemnité une somme de 25 francs.

Cette proposition a été rejetée. La question de jardin à partager, étant une petite tracasserie menée contre l'instituteur, par l'adjoint Six, il n'est pas étonnant que la proposition du susdit ait été votée par les 9 conseillers domestiqués contre les 6 conseillers ouvriers.

A la suite de ce vote, une discussion est survenue entre les 2 partis du conseil Les membres de la minorité ont, à la fin de la séance, rédigé la protestation suivante qui a été jointe au procès verbal.

« Les soussignés protestent contre l'attribution d'une part de du jardin de l'instituteur au garde champêtre et ne voient dans ce rôle que la satisfaction d'une vengeance de la majorité réactionnaire du Conseil municipal de Bauvin envers un fonctionnaire républicain »

(A suivre).

COMINES. — *Brûlé vif.* — Un ouvrier blanchisseur, le nommé Lenoir, employé à la blanchisserie H. Blanquart, est tombé dans une cuve d'eau bouillante. Il en a été retiré aussitôt par ses camarades, dans un état lamentable ; on craint beaucoup pour sa vie. Ce malheureux est marié et père de trois enfants en bas âge.

BOUVINES. — *Asphyxie.* — M. Longuépée-Duponchelle, voulant fumer son jardin, avait déplacé la pierre de la fosse d'aisances.

Pendant qu'il était occupé, son enfant, âgé de 18 mois, est tombé dans la fosse. Malgré la rapidité des secours, le pauvre petit n'a pu être rappelé à la vie.

ARMENTIÈRES. — *Tentative de suicide.* — Le sieur Alexandre Béghin, marchand de sable, a tenté de s'asphyxier en allumant dans sa chambre, du charbon de bois. Un voisin, mis en éveil par les émanations d'acide carbonique, a brisé un carreau et sauvé d'une mort certaine le désespéré à dit qu'il recommencerait

Accident. — Un jeune apprenti, Théodule Lelau, 14 ans, travaillant chez M. Guiot, entrepreneur, a été gravement blessé par le brancard d'une charrette qu'il traînait. Il a été admis à l'hôpital.

Parti ouvrier. — Tous les membres du Parti ouvrier, section armentiéroise, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, le lundi 8 mars, à 5 heures 1/2 du soir, au siège, estaminet de la Place Verte.

Ordre du jour : Congrès de Dunkerque.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

CAESTRE. — *Horrible crime.* — Des voisins ont trouvé, avant-hier matin, le cadavre de Mme Cailliau, rentière ; la malheureuse a eu la gorge ouverte. On ignore le nom de l'assassin et le mobile du crime.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ST-AMAND. — *Tombé à l'eau.* — Trompé par l'obscurité, M. Gustave Hardy, 58 ans, sortant de la maison de l'écluse est tombé dans la Scarpe. Le fils de l'Eclusier Ildephonse Lambe, 18 ans, aidé d'une autre personne, a pu retirer la victime saine et sauve.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

CAPPELLEBROUCK. — *Un suicide peu ordinaire.* — La population de Cappellebrouck vient d'être mise en émoi par un horrible suicide. Un ouvrier de ferme Louis Desbots, travaillant chez M. Wissocq s'est donné la mort en se tirant un coup de révolver dans l'anus. Pour accomplir cet acte qu'on attribue à la folie, Desbots s'était rendu dans un champ, distant d'un kilomètre de la ferme.

Une enquête a été ouverte.

LA FLUXION

N'est-elle pas le résultat d'un violent mal de dents ? Si tous ceux qui sont sujets à avoir des rages de dents, de la névralgie faciale intense, des maux d'oreilles, connaissaient la liqueur ANTALGIQUE, ils l'essayeraient et guériraient. Le fl. 2 fr., les Cachets Antalgiques pour la névralgie intermittente, 3 fr.

Pharmacies Cosme à Lille, Sabin Boulez à Valenciennes, Duplanty à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

IMPORTANTE NOUVELLE

Le public et surtout *ceux* qui après avoir suivi tous les traitements, souffrent depuis des années de ces pénibles affections qu'on appelle *Dartres, Eczémas, Ulcères variqueux, glandes, furoncles* ou petits clous, *rhumatismes, sang pauvre*, seront heureux d'apprendre que le *Docteur Montaigne d'Avelin* chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, médecin des Douanes, professeur d'Electrothérapie, le seul Docteur en France qui connaisse et qui applique la nouvelle et célèbre *Méthode américaine du Docteur Jackson*, va faire des consultations à Lille, au Grand-Hôtel de l'Univers, O. Prévost, 19, place des Reignaux, près la Gare. Tous les *Mercredis et Dimanches*, de 3 heures à 5 heures.

Le docteur Montaigne, d'Avelin, peut garantir la guérison à peu de frais, de tous les cas réputés jusqu'ici incurables. Afin de permettre l'accès de ses consultations aux ouvriers, le docteur Montaigne, d'Avelin, dont la consultation est de 10 francs, ne leur fera payer que 5 francs.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BÉTHUNE. — *Conférence.* — Le comité de la société républicaine d'instruction du canton de Béthune organise, pour le 28 mars prochain une conférence qui sera faite au théâtre par M. Lemaître, rédacteur en chef de l'*Indépendant* de Boulogne-sur-Mer.

M. Lemaître a choisi comme sujet : « La religion nationale ».

LENS. — *La fraude sur les beurres.* — Il arrive fréquemment que des petits épiciers ou marchands en détail sont l'objet d'un procès-verbal pour vente de beurres reconnus à l'analyse comme contenant de la margarine et les condamnations sévères que prononce le tribunal correctionnel de Béthune, contre les délinquants souvent de bonne foi, leur font un tort considérable dans l'esprit de leur clientèle.

Le tribunal, lié par le texte du code, ne peut qu'appliquer les peines édictées et nous ne pouvons qu'approuver la répression des fraudes préjudiciables à la santé publique. Il y a évidemment tromperie commerciale si le produit est falsifié et, tout en plaignant sincèrement les détaillants, qui n'en peuvent mais, de l'inéluctable nécessité de punir dont ils sont victimes, nous ne pouvons que nous incliner devant la loi.

Le moyen rationnel d'éviter les condamnations, c'est de bien spécifier sur les récipients qui contiennent les beurres mis en vente s'ils sont purs ou mélanges de margarine

On objectera peut-être que les détaillants ne sont souvent pas à même d'apprécier la qualité des produits que leur livrent des marchands en gros.

L'objection est juste, mais les détaillants ne peuvent ils exiger de leurs fournisseurs l'indication sur leurs factures : *Beurre garanti pur* ? Peut être même pourrait-on obliger, par une loi à le faire mais en attendant, le petit commerçant qui réclamerait cette mention pourrait, de cette façon, exciper de sa bonne foi s'il se trouvait appelé en justice. Le tribunal en tiendrait évidemment compte et au lieu du petit marchand, verrions-nous peut-être le gros négociant répondre devant la justice de l'acte trompeur reproché au premier.

Il est indubitable que le fournisseur qui livrerait du beurre véritable au détaillant n'aurait aucune crainte de le garantir sur facture.

Nous donnons l'idée aux épiciers en détail en les engageant à l'approfondir pour esquiver les poursuites dont chacun d'eux est menacé chaque jour.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Festival.* — Le règlement du festival de musiques, d'harmonies, de fanfares, d'orphéons, de trompettes et trompes de chasse, ainsi que de la fête militaire avec grand tir pour sapeurs pompiers, qui aura lieu à Hénin-Liétard, les 23 et 24 mai prochain, vient d'être adressé aux sociétés de la région. 4000 fr. de primes et de prix seront attribués aux sociétés participantes, savoir, pour les sociétés de musiques :

Première catégorie. — Sociétés comprenant plus de 40 exécutants : 1re prime, 300 fr., 2e 150 fr., 3e 100 fr., 4e 50 fr.

2e catégorie — Sociétés comprenant moins de cinquante exécutants : 1re prime, 250 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 100 fr. ; 4e, 75 fr. ; 5e, 60 fr. ; 6e, 40 fr. ; 7e, 30 fr. ; 8e, 20 fr.

Prime pour les chefs de musique des premières et deuxième catégories indistinctement : 1re prime, 100 fr. ; 2e, 50 fr. 3e, 25 fr.

Prix de tir pour les compagnies de sapeurs-pompiers :

Première catégorie : Compagnie de 50 hommes et au-dessous : 1er prix, 300 fr. ; 2e 150 fr., 3e 100 fr.

Deuxième catégorie : Compagnie de moins de 50 hommes : 1er prix, 200 fr. ; 2e 150 fr., 3e 100 fr., 4e 60 fr., 5e 50 fr., 6e 40 fr., 7e 30 fr., 8e 20 fr., 9e 20 fr., 10e 20 fr.

Une prime de 60 francs sera tirée au sort entre les corps de sapeurs-pompiers, dont l'effectif sera supérieur à cinquante hommes.

Une autre prime de 40 francs sera tirée au sort entre les corps de sapeurs-pompiers, dont l'effectif sera inférieur à cinquante hommes.

Actes de probité. — M. Buisine Léon, domestique chez M. Froissart, a trouvé et déposé au commissariat un porte-monnaie contenant une quinzaine de francs.

Un même dépôt a été fait par le jeune Chevalier Octave, 14 ans, demeurant rue de Rouvroy, qui a trouvé, sur la voie publique, une certaine somme.

Vol. — Pour vol de linge, commis au préjudice de la dame Quique, demeurant rue Coupigny, M. Allard, commissaire de police, a verbalisé contre la nommée Alexandrine Verez, âgée de 23 ans, épouse Marlière, rue du Marais.

LIÉVIN. — *Fraude sur les beurres.* — M. Florentin, commissaire de police de cette ville, a prélevé chez plusieurs commerçants de Liévin divers échantillons de beurre adressés à M. le Directeur de la station agronomique du Pas-de-Calais à Arras, afin d'être soumis à l'analyse.

Cette mesure était nécessaire car la qualité du beurre est depuis quelque temps le sujet de plaintes générales.

MEURCHIN. — *Condamnation.* — Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Béthune a condamné la dame Druelle, née Marie Françoise Laleis, ménagère à Meurchin, âgée de 71 ans, en un franc d'amende pour avoir procédé à plusieurs accouchements sans être diplomée.

PARIS

A céder, importante maison de bronzes d'art ayant forte clientèle, propriété d'une grande quantité de modèles avec agencement de cinq magasins, etc., etc. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du journal.

Bains Hilots. — Piscines de natation 2f 1/10 eau 29° 5/10 Hydrothérapie.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 7 mars. — Auguste Vermeulen, rue d'Italie, 73. — Marie Delmotte, rue Philippe le Bon, 44. — Léon Régnier rue Recroy, cour Dillies, 18. — Clémence Decalonne, rue St-Amand, cour Lesaffre, 1. — Jules Debosschère, rue Ma Campagne, cour Flamencourt, 6. — Louis Denys, rue Labruyère, estaminet du Congo. — Raymond Jansoone, rue de la Vigne, cour Delattre, 1.

Publications de mariages du 7 mars. — Emile Roth, 24 ans, employé, à Milan (Italie) et Marie Pfeiffer, 19 ans, sans profession, à Roubaix — Jean Planckaert, 27 ans, agent de sûreté, à Roubaix, et Elise Wilkin, 18 ans, sans profession, à Tourcoing.

Louis Hermaux, 50 ans, monteur à Roubaix et Alix Devaux, 46 ans, cannetière à Tourcoing. — Oscar Crop, 25 ans, journalier à Roubaix et Eugénie Jonckeere, 29 ans, dévideuse, à Lille. — Louis Vandaele, 25 ans, garçon boulanger, rue Basse Masure et Jeanne Cabaret, 24 ans, s. p., rue de Flandre, 41. — J. B. Descarpentrie, 19 ans, apprêteur, rue Franklin, 12 et Jeanne Schaf 19 ans, tricoteuse, rue Pierre de Roubaix.

Charles Derudder, 24 ans, fileur, rue Nouveau Monde, c. Segard, 1, et Hélène Lepers, 23 ans, piqueuse, pl. Nadaud, 4. — Pierre Couvreur, 25 ans, tailleur d'habits, rue Pierre de Roubaix, c. Flipo, et Melanie Vanderhaegen, 32 ans servante, 142bis. — de Pniffe de Magondeau Robert, 27 ans, attaché au Crédit Lyonnais, à Lille, et Séréart Leonie, 23 ans, docteur en médecine à Roubaix et résident à Lille.

Décès du 7 mars. — Vanhamme Charles, 2 ans, rue du Tilleul 128 ter. — Bacy Hélène, 10 ans, rue du Coq Français, 187. — Poulain Zoé, 24 ans, Hôtel Dieu — Claxes Auguste, 59 ans, rue de l'Ommelet, 108.

Leonie Decatoire, 23 ans, ménagère, rue Decrème, cour Degrinck, 3. — Caroline Lefebvre, 62 ans, sans profession, rue de Lannoy, 500. — Sylvie Briche, 7 mois, Hôtel-Dieu — Jules Deblauwe, 3 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Schmitz 28 ans, tiss. Hôtel-Dieu

Théâtres, Fetes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h.

Lundi 8 mars. — LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE, pièce nouvelle en 5 actes et 10 tableaux. — LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opéra-comique.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS sur le

RIDEAU-RECLAME

du

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE

S'adresser à

M. Gaston NADAUD, 106, Rue Nationale, 106, LILLE

Seul Concessionnaire.

VIENT DE PARAITRE

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

Paraissant le Samedi

Principaux collaborateurs : Jules Guesde, Gabriel Deville, Carnaud, René Chauvin, Jourde, députés, Paul Lafargue, Alexandre Zévaès, docteur Ferroul, Gabriel Farjat, Maussa, Fortin, Aline Valette, membres du Conseil national du Parti ouvrier ; Bonnier, Dr Delon, Max Bruemer, Dr Z., H. Lagardelle, Bach, J. Sarraute, Dramas, Louis Marie, Raymond Lavigne, Dormoy, Sauve-Evansy, Albert David, Louis Rouillé, Jean Gédéon, Anthelme Simond, Bessy, Vallet, Pédron, Elie Cathala, Brunetière, H. Millet, Grenier